



F.S.U. Déclaration préalable des représentants FSU au CTSD du 11 février 2021

Alors que nous vivons une crise sanitaire depuis presque un an, nous subissons depuis de longs mois une gestion souvent calamiteuse de la part de nos gouvernants : masques, tests, vaccins, successions de limitations des libertés individuelles. Improvisations et cafouillages se suivent. Une chose est sûre, on peut distribuer 200 milliards aux entreprises dont une bonne partie va bénéficier aux actionnaires et on ne trouve pas les 8 milliards dont l'hôpital a besoin pour fonctionner.

Dans notre institution, personne ne semble s'intéresser réellement à la réalité de mise en œuvre des protocoles sanitaires : combien d'écoles ou d'établissements jouissent d'une désinfection quotidienne des surfaces ? Les agents ne sont pas assez nombreux et les moyens ne sont pas donnés aux collectivités pour assurer ces exigences.

Notre institution occupe le terrain médiatique en ressassant que tout est prévu et sous contrôle. Ne pas entendre, cacher voire nier les difficultés est-ce les contrôler ? Annoncer que seules deux classes du département sont fermées et ne rien dire des dizaines d'enseignants non remplacés, est-ce du contrôle ?

Oui, chaque jour depuis au moins deux semaines, des dizaines de classes se retrouvent sans enseignants. Du coup on suspend des missions de RASED par exemple et de multiples décharges de direction ne sont pas assurées pour « palier », cela fait-il partie du contrôle ? Dans le même temps, on maintient des formations loin d'être essentielles et ce sont des remplaçants en moins pour les enseignants malades ou cas contact, est-ce cela la prévision ?

Des écoles doivent donc accueillir des élèves supplémentaires dans les autres classes au mépris des consignes de non-brassage ou de distance, sans consignes à donner aux familles : est-ce ainsi que tout est prévu et sous contrôle ?

Tout serait donc maîtrise et quasiment normal ? Interdisons les activités sportives en intérieur, mais continuons d'entasser 29 élèves dans les salles de classes. D'ailleurs, se demande-t-on quelles sont les conséquences sur les élèves du port du masque toute la journée, de l'arrêt des activités sportives, culturelles ou de loisir, de l'ambiance générale ? NON. Faut-il vraiment être un spécialiste du terrain pour savoir que les tensions sont importantes, que les élèves sont difficilement mobilisables pour les apprentissages ?

Dans cette ambiance de tensions, nous sommes appelés à examiner vos propositions de carte scolaire pour la rentrée 2021. Le retrait de 8 emplois que subit notre département ne laisse guère d'illusion ne serait-ce que pour répondre aux annoncées priorités nationales ou académiques. Ne parlons même pas de nos revendications ou des besoins exprimés par les personnels.

C'est pourquoi nous proposons :

- Un système cohérent dans lequel les élèves de TPS seraient comptés pour les ouvertures et les fermetures de la même façon. Pourquoi annoncer des moyennes après ouverture en comptant les TPS alors qu'ils ne sont pas comptés dans les moyennes après fermeture, même dans les écoles où il existe un dispositif d'accueil ?
- Un système cohérent où toutes les classes de maternelle devrait avoir comme seuil d'effectif 24 élèves au maximum, pour assurer la sécurité affective des enfants.
- Un système cohérent dans lequel le régime de décharges des écoles de 1 à 3 classes, représentant 7,3 postes sur le département serait sécurisé par la création d'une brigade dédiée à ces décharges. Nous dénonçons le fait que les jours de décharge de direction soient une variable d'ajustement au manque de remplaçants.
- Un système cohérent où toutes les fusions d'écoles ne seraient pas décidées par l'administration mais soumises au vote décisionnel des conseils d'école. Nous dénonçons les fusions amenant à la création d'écoles primaires de la taille de petits collèges.
- Un système cohérent où tous les projets de mesures de carte scolaire, annoncées en amont au personnel concerné, figureraient sur les documents fournis aux représentants du personnel.
- Un système cohérent où pour le calcul du nombre de classes dédoublées, le seuil appliqué serait effectivement respecté.
- Un système cohérent où l'expertise des enseignants serait reconnue dans leur école, ce qui leur permettrait d'adapter la mise en œuvre des mesures en fonction des réalités du terrain.
- Un système cohérent où les mesures concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers, ou en situation de handicap, seraient concertées de longue date et appliquées avec une progressivité programmée.
- Un système cohérent où les missions et postes administratifs de gestion ne seraient pas prélevés sur des moyens d'enseignement.

Enfin, nous ne pouvons pas aujourd'hui ne pas évoquer la situation de la rentrée 2021 dans le second degré.

1883 suppressions de postes sont annoncées au niveau national, alors que dans le même temps les effectifs explosent !

Après l'hôpital, pour tenter de masquer sa politique de casse du service public d'éducation, le gouvernement mobilise une vieille martingale usée en prétendant que la suppression des emplois sera "compensée" par une augmentation substantielle d'heures supplémentaires, équivalente à 1 847 emplois.

Cela ne s'appelle pas une compensation. En substituant des hommes et des femmes par des heures supplémentaires, c'est se moquer totalement de la charge de travail qui va peser sur les personnels. L'inflation des HSA mettra encore plus sous pression les enseignants épuisés par deux années scolaires fortement perturbées par la crise sanitaire, et qui ne veulent plus voir leur charge de travail alourdie et les conditions d'exercice se dégrader.

Le Rectorat de Reims a annoncé la suppression de 84 postes dans le second degré se basant uniquement sur une tendance légère de diminution des effectifs et un vieux ressort : l'académie est

"sur-dotée" depuis des années., ce qui ne se vérifie pas dans l'Aube avec 42 suppressions de postes pour seulement ... 62 élèves de moins depuis 2017.

Le deuxième levier que possède le Rectorat pour faire des économies et la réévaluation des seuils à la hausse par exemple, avec l'ubuesque nombre de 29,75 sur les niveaux 5ème-4ème-3ème du collège. D'ailleurs, certains sont d'ores et déjà annoncés à **30 élèves/classe comme à Langevin Sainte-Savine, Lusigny, Ervy-Le-Châtel et Vendevre**. Les salles ne peuvent pas accueillir autant, la sécurité des élèves et des enseignants n'est plus assurée, des tables bloquent les sorties des classes ... sans parler que nous sommes toujours en pleine pandémie avec maintenant une circulation active des variants.

La casse de la SEGPA se poursuit, avec la 3ème du Noyer Marchand qui passe à 18 élèves alors qu'en même temps, on supprime un poste de PLP entraînant l'abandon d'un atelier menuiserie, mettant fin à la poursuite possible avec le bac pro menuiserie-ébénisterie au LP Diderot voisin.

Les classes de 2nde et de Terminales, comme à Marie de Champagne, Claudel et Diderot Romilly-Sur-Seine sont à 36. Aucun redoublant ne pourra rester et aucun élève de l'extérieur ne pourra être accueilli !

Depuis des années, nous dénonçons, à chaque préparation de rentrée, ce mode de gestion qui nous prive des moyens nécessaires à notre fonctionnement.

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif.

Nous nous opposons à cette conception de l'école et nous demandons que la dotation des établissements soit abondée des heures postes nécessaires pour couvrir tous les besoins indispensables. Et nous demandons à revenir à des seuils permettant la réussite de tous, à tous les échelons de la scolarité.